

LE REGARD DES FRANÇAIS SUR LES RÉGIONS ET SUR LA DÉCENTRALISATION

Émeric Bréhier

05/11/2025

La région est-elle devenue une valeur refuge politique pour les Français lassés des turpitudes nationales ? Émeric Bréhier, directeur de l'Observatoire de la vie politique de la Fondation et co-auteur de *Comment fonder la République décentralisée ?* (L'Aube, Fondation Jean-Jaurès, 2021), analyse les résultats de l'enquête Ifop pour Régions de France sur le regard que les Français posent sur les régions et sur la décentralisation. Elle montre en quoi l'opinion publique est favorable à un nouvel acte de décentralisation.

À la lecture de l'enquête réalisée par l'Ifop pour Régions de France¹ à l'occasion du XXI^e congrès de cette association dirigée par Carole Delga, présidente de la région Occitanie, une évidence saute aux yeux : les Françaises et les Français rejettent massivement l'État au profit de l'ensemble des collectivités territoriales. Lassés des turpitudes nationales, ils n'y croient plus et souhaitent des pouvoirs publics plus proches d'eux. On les croirait presque convertis au girondisme, voire au fédéralisme. Bien sûr, cette musique peut être douce à entendre aux oreilles de celles et ceux qui, année après année, s'échinent à bâtir des politiques publiques innovantes au plus près de leurs concitoyens et dénoncent à l'envi les reculs de la libre administration fiscale des collectivités territoriales.

Les résultats de l'enquête

Un désir de décentralisation toujours plus poussé

Indéniablement, l'idée même de décentralisation a acquis ses lettres de noblesse chez nos concitoyens. Avec vingt ans d'écart, le nombre de sondés estimant que la décentralisation est allée trop loin a diminué de près de 45%, passant de 45% à 25%. À peine 10% des électeurs Les Républicains (LR) et divers droite (DVD), à peine 20% de ceux du Nouveau Front populaire (NFP)

pensent qu'il conviendrait de revenir en arrière. En revanche, plus d'un électeur sur trois ayant voté pour le Rassemblement national (RN) lors des dernières législatives le pensent. Sans doute le sentiment de non-prise en compte des attentes exprimées par ces catégories de la population renvoie à une certaine nostalgie d'un pouvoir central puissant. Est-ce à dire que les sondés souhaitent ardemment un renforcement de cette décentralisation ? Ils sont plus nombreux que vingt ans plus tôt (de 18% à 26%) certes, mais le plus gros de la troupe estime que le niveau atteint est satisfaisant (35%). On relèvera d'ailleurs que c'est dans la cohorte des électeurs LR et DVD lors des dernières législatives que l'attente d'une nouvelle vague de décentralisation est la plus forte (48% contre 36% dans le « bloc » présidentiel et 31% chez les électeurs du NFP). Toutefois, lorsque l'on se concentre sur la proximité politique des sondés, c'est bien chez les proches des Écologistes (40%), ceux de Renaissance (36%) et ceux du Parti socialiste (PS) (34%) que ce désir d'une plus grande décentralisation est le plus partagé. *A contrario*, seuls 18% des proches du Rassemblement national et 28% de ceux proches du parti de Jean-Luc Mélenchon, La France insoumise (LFI), partagent cet avis. Fort logiquement, les proches de ces deux formations politiques sont les plus durs à l'encontre d'une décentralisation poussée trop loin (35% pour le RN et 32% pour LFI).

Cette appétence pour un renforcement de la décentralisation se retrouve également dans la confiance accordée aux deux autres collectivités territoriales (le département et la commune) et aux structures intercommunales. Si la région conserve sa première place (34% des Français font le plus confiance à la région pour faire avancer la décentralisation), relevons qu'à l'heure où leur situation budgétaire est bien compromise, les départements font désormais jeu égal avec les communes (27% des Français leur font confiance pour faire avancer la décentralisation) ayant gagné six points en vingt ans. Mais là aussi, alors que la région est très largement en tête chez les électeurs LR et DVD de 2024 (55%), ainsi que chez ceux du « bloc présidentiel » (39%) ainsi que chez ceux du NFP (36%), c'est bien la commune qui l'est chez ceux du Rassemblement national (34% contre 25% pour les régions et les départements). Dans le détail de la proximité partisane, on retrouve les similarités évoquées plus haut : les électeurs proches du Parti socialiste (47%), des Écologistes (47%), et des Républicains (62%) privilégient largement la région, lorsque ceux de LFI (33%) s'avèrent plus départementalistes que la moyenne, et ceux du RN plus favorables à la commune (33%), comme ceux d'ailleurs sans préférence partisane (37%). À noter que seuls les électeurs de Renaissance accordent une grande confiance aux structures intercommunales (27% contre 12% en moyenne).

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

Les collectivités territoriales, et singulièrement les régions, valeurs refuges en temps de crise

S'il y a donc à l'évidence un réel discrédit de la puissance publique centrale et une réelle appétence pour les puissances publiques locales, aucune d'entre elles ne s'impose d'évidence dans le cœur des Français. Elles apparaissent plus comme une valeur refuge, soit parce que, dans leur vie quotidienne, nos concitoyens y sont confrontés, soit qu'elles apparaissent comme des valeurs refuges face à un État perçu comme défaillant. En revanche, la région confirme au bout de quarante ans de vie qu'elle a bel et bien conquis ses galons auprès des Français. Et le département fait de la résistance. Il est dès lors logique que les sondés souhaitent que les pouvoirs de décision se situent dans les régions plutôt qu'à Paris. L'évolution est à cet égard spectaculaire, puisque la proportion de Français le désirant est passée en plus de deux décennies de 46% à 76%, lorsque le souhait de voir les décisions être prises à Paris passe de 35% à 16%. Cette volonté d'une régionalisation des prises de décision ne doit toutefois pas être perçue comme un blanc-seing en faveur des exécutifs régionaux, mais bien comme un désir de proximité. Le fait que, même chez les électeurs du RN, on plaide pour des décisions prises en région (82%) illustre sans doute un niveau de défiance inégalé envers l'État central. Mais cette unanimité de façade ne doit pas oblitérer des distinctions significatives : ainsi les jeunes de moins de 35 ans, de manière contre-intuitive, sont-ils bien plus favorables que leurs aînés à ce que les décisions soient prises à Paris (28% contre 12% pour les 35 ans et plus...). Il y a là des réflexions à poursuivre sur l'adhésion des citoyens aux formes d'engagement en régions.

Toutefois, cette confiance des Français en faveur des régions à améliorer leur situation varie selon les politiques publiques étudiées : si les questions de développement économique, comme de transport et de croissance durable emportent la conviction de près de trois quarts des sondés – et en progression depuis quatre ans –, c'est toujours moins le cas sur l'équité de l'accès aux soins sur les territoires. Pour chacun de ces items, ce sont bien les Français ayant voté Rassemblement national lors des dernières législatives, ou s'en déclarant proches, qui disent faire plus confiance au niveau régional qu'à l'État. Inversement, les électeurs, ou proches, de différentes sensibilités de gauche se montrent plus rétifs que la moyenne à faire confiance à la région plutôt qu'à l'État. Il semblerait ainsi qu'on puisse être théoriquement favorable au renforcement des pouvoirs publics locaux, mais concrètement craindre un accroissement des inégalités entre territoires. Et ce même

si, à chaque fois, une majorité parmi eux fait plutôt confiance à la région. La confiance est donc là, mais bien plus mesurée – comme si le rejet de l'État comme puissance publique y était moins fort. Cette dichotomie quant à la place des régions dans le système institutionnel se confirme d'ailleurs lorsqu'est évoquée une évolution fédérale. Les électeurs du Nouveau Front populaire comme ceux du « bloc présidentiel » et les LR et DVD sont moins favorables à cette évolution fédéraliste que l'ensemble des Français. Certes, en à peine deux décennies, l'évolution est frappante, puisque la proportion favorable passe de 36% à 64%. Toutefois, elle n'est que de 57% chez le NFP et les soutiens du président de la République et de 50% chez les LR, contre 78% chez les partisans du RN. Si la proportion des « très favorables » est passée de 11% à 18%, la progression est surtout très forte chez les « assez favorables » (de 25 à 46%) – une évolution pouvant aisément s'inverser.

À cet égard, la réforme territoriale de 2015 qui a conduit, notamment, à une modification des périmètres des régions métropolitaines est bien moins rejetée qu'elle ne l'était au moment de son vote, et bien moins également qu'elle ne peut l'être chez certains analystes ou commentateurs de la chose publique. Elle est ainsi perçue, plus qu'il y a une décennie, comme ayant conduit à un renforcement du poids politique de ces nouvelles régions, comme une simplification de la vie quotidienne des habitants et même (dans une moindre mesure) comme ayant conduit à une réduction des coûts de fonctionnement de ces nouvelles régions. Le renforcement de leur poids politique est surtout perçu par les sympathisants du « bloc présidentiel » comme par Les Républicains ou la gauche. Ce n'est pas le cas chez les sympathisants du RN qui, par ailleurs, souhaitent plus encore que les autres le renforcement des pouvoirs des régions. En revanche, le sentiment d'une simplification de la vie quotidienne des habitants est communément apprécié par les sondés, ce qui doit être un élément de satisfaction pour les exécutifs régionaux.

Des compétences régionales à renforcer, prélude à une évolution vers une forme de fédéralisme ?

Fort logiquement, compte tenu de ce qui précède, le renforcement des compétences des régions est plébiscité par les sondés : lutte contre les déserts médicaux (l'équité de l'accès aux soins étant traditionnellement une politique de santé relevant de l'autorité nationale, mais qui a été investie récemment par plusieurs régions), transports, soutien à l'agriculture, formation continue et emploi, développement économique, culture, transition énergétique, sport, rien n'y échappe avec des taux d'approbation moyens de 83% à 94%. Non seulement on considère que les régions doivent se voir confier de nouvelles compétences, ou que leurs domaines d'intervention doivent être élargis, mais elles apparaissent aussi, dans une certaine mesure, comme des éléments de stabilité institutionnelle. Elles rassurent face au sentiment d'un délitement de l'État central. Il est dès lors

somme toute logique de voir les sondés favorables à un renforcement du rôle des conseils régionaux dans la gestion des fonds européens (80%), loin de toute volonté de « recentralisation ». Pourtant, des éléments constitutifs des compétences régionales sont perçus comme « importants mais pas prioritaires » comme l'amélioration de la gestion des trains express régionaux (TER), la promotion du tourisme dans la région en France et à l'étranger, et le soutien aux festivals et à la création culturelle. Alors que, dans le même temps, des éléments bien loin des compétences régionales sont vus comme prioritaires, comme le fait d'« investir pour la sécurité et les forces de l'ordre » (à hauteur de 61%). Comme si on assistait à une substitution des régions à la puissance publique centrale.

À la lecture de cette enquête, une conviction émerge : nos concitoyens ne doutent plus de l'efficacité de la puissance publique centrale ; ils ont pris acte de son inefficience. À tort ou à raison. Ils sont même prêts à confier bien plus de pouvoirs aux puissances publiques décentralisées pour mettre en œuvre des politiques publiques au plus près de leurs préoccupations quotidiennes. À cette aune, la décentralisation, véritable révolution copernicienne initiée en 1982 par les lois Defferre et jamais remise en question, est désormais pleinement entrée dans les mœurs démocratiques et administratives de nos concitoyens.

Il n'en demeure pas moins que de nombreux angles morts subsistent : quelle répartition des compétences entre les trois collectivités territoriales reconnues par la Constitution et les intercommunalités – qui ne sont toujours pas reconnues comme une collectivité territoriale à part entière ? Quels financements accorder à chacun de ces niveaux d'une administration décentralisée et avec quel degré d'autonomie fiscale ? Quels rapports avec une administration centrale décriée et, plus encore, avec leurs représentants dans les territoires, et notamment les préfetures ? Enfin, et peut-être surtout, nos concitoyens sont-ils prêts à accepter des différences selon les territoires dans les politiques publiques mises en œuvre ? Car c'est bien l'angle mort fatal de la décentralisation : si l'on confère aux élus des compétences, et les capacités budgétaires afférentes, alors il faut accepter que ceux-ci puissent faire des choix politiques différents selon les territoires. Rien n'indique à ce stade que nos concitoyens y soient complètement prêts. La recherche d'une plus grande proximité n'induit pas forcément l'acceptation d'un fédéralisme. Sans doute les Français seraient-ils plus enclins à se tourner vers un modèle régionalisé, comme ceux en vigueur en Espagne ou en Italie, que vers un modèle fédéral classique de type allemand ou canadien.

Les Français semblent ainsi prêts à des évolutions profondes. Encore faut-il en déterminer avec précision les tenants et les aboutissements, sans faux-semblants. Bref, il s'agit d'être prêt non seulement à un nouvel acte de décentralisation, mais à en faire un élément essentiel du débat

public national, jusque dans les territoires les plus divers. Le Premier ministre Sébastien Lecornu saura-t-il saisir la balle au bond et présenter la réforme audacieuse attendue depuis tant d'années ?

1. *Le regard des Français sur la décentralisation et leur région*, Ifop pour Régions de France, octobre 2025. L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 1000 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.